21 DECEMBRE

REPUBLICAIN LORRAIN

AMNÉVILLE Conseil municipal

Quel avenir pour le golf et le Congress Center ?

Les travaux du Congress Center ont été confiés à la SPL Destination Amnéville, lors du conseil municipal, jeudi dernier. Un nouveau restaurant devrait notamment y voir le jour. Le mode de gestion du golf à quant à lui été simplifié.

Un groupement d'autorités entre Amnéville et Rombas se chargera désormais de la concession de travaux du golf à la SPL. Photo Archives RL/Gilles WIRTZ

Une gestion différente pour le golf

« Dans l'idée de ne pas multiplier les maîtres d'ouvrage et de simplifier les discussions, c'est désormais un groupement d'autorités entre les villes d'Amnéville et de Rombas qui pourra signer la concession de travaux du golf avec la SPL Destination Amnéville », avance le maire d'Amnéville, Eric Munier. La SPL assure déjà l'ensemble des travaux d'entretien et de grosses réparations sur le site depuis 2017.

À l'unanimité, le conseil a adopté cette nouvelle convention, permettant de pérenniser la gestion du lieu.

L'exploitation du golf sera quant à elle confiée à la société Gaïa dès 2021.

Un nouveau restaurant au Congress Center ?

Le sujet épineux du Congress Center est arrivé tôt sur la table du conseil. Là aussi, la concession de travaux et de services à la SPL Destination Amnéville a été adoptée pour une durée de dix-huit ans. Cette dernière s'engage à mettre à disposition un bâtiment conforme pour un investissement de 108 000 €. « La commune n'a pas les moyens de mener les travaux sur un tel bâtiment et d'assumer les coûts par la suite, comme la taxe foncière », justifie Eric Munier.

La gestion des événements à venir sera quant à elle confiée à Guido Orlando Cancinos Lopez, professionnel du spectacle. « On ne connaît pas ce monsieur », déplore Xavier Dieudonné (Amnéville Malancourt Debout). « Nous ne sommes pas contre le développement du Congress Center, mais nous n'avons aucune information sur la société de cette personne. »

L'exploitant s'est engagé auprès de la commune à développer une activité de bar, restaurant et cabaret latino. « Un énième restaurant sur cette zone, est-ce bien raisonnable ? », poursuit l'opposant. « Quand on voit que beaucoup connaissent déjà des difficultés… »

Subventions exceptionnelles pour deux associations

L'octroi de subventions exceptionnelles a été adopté à l'unanimité. L'association des commerçants, artisans, industriels et professions libérales d'Amnéville (Acapla) et INItiatives CITE des Loisirs d'Amnéville (Incitea) reçoivent chacune 2 400 €, « un soutien financier qui correspond à la prise en charge des frais de location d'un chalet sur le marché de Noël », précise le maire.

« Cette subvention est légitime », soutient Xavier Dieudonné. « Il aurait néanmoins fallu intégrer l'Acapla dans l'organisation du marché et lui confier la confection des colis de Noël pour les résidents des Ehpad, plutôt que de faire appel à des partenaires extérieurs. »

G.K.